

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Date de convocation :</b> 10/11/2023	L'an deux mille vingt-trois, le 16 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
<b>Date d'affichage :</b> 10/11/2023	
<b>Nbre de conseillers :</b>	
<b>En exercice :</b> 14	
<b>Présents :</b> 10	
<b>Votants :</b> 13	Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, M. Christian LAN, M. Michel LÉBOUC, Mme Madeleine BARBELETTE Mme Sylvie COUPÉ, M. Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, M. Nicolas MARTINAIS

**Absents excusés :**

M. Patrick DEMARQUET  
M. Boris BOYAVAL donne pouvoir à M. Christian LAN  
M. Anthony PRUNIER donne pouvoir à M. Michel LÉBOUC  
M. Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

N°091/2023

**VALIDATION DES TARIFS 2024 ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

Monsieur DEMARQUET, 2<sup>ème</sup> adjoint en charge des finances, rappelle les tarifs de 2023

Part fixe	5€
Par m3	2,70 €/m3

Après avoir interrogé les services de la Ville de Fougères, il indique que le prix pour 2024, n'est pas encore été étudié.

Par ailleurs, il souligne que les tarifs fixés en 2022, avaient subi une augmentation au m3 de 8%.

La question est de nouveau soumise en délibération de ce soir.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** la proposition tarifaire pour l'année 2024
- **D'AUTORISER** M. le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document afférent à ce dossier

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

